

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en environnements géo-naturels et anthropisés, session 2024, dans l'académie de RENNES.

Le président de l'Université de Bretagne Occidentale,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de RENNES, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en environnements géo-naturels et anthropisés, au titre de l'année 2024, dans l'académie de RENNES :

Madame ROSSGNOL Linda, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame LEFRANCOIS Corinne, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université d'Angers, Angers.

Madame VAN BAAREN Joan, professeure des universités de classe exceptionnelle, experte, Université de Rennes, Rennes.

Monsieur GRALL Jacques, ingénieur de recherche hors classe, Université de Bretagne occidentale, Plouzané.

Monsieur THOUZEAU Gérard, directeur de recherche 2ème classe CNRS, Centre national de la recherche scientifique, Plouzané.

Monsieur LE GARREC Vincent, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université de Bretagne occidentale, Plouzané.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Brest, le 6 mai 2024

Pour le Président et par délégation,
La Directrice des ressources humaines,
Signé

Martine LE ROUX